

Séance du 17 décembre 2013

Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC

Objet : taux de prélèvement sur les actions de formations par apprentissage et continue

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle du conseil de la maison des services à l'étudiant de l'Université le 17 décembre 2013, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

M. le Président laisse la parole à M. le Vice Président en charge des moyens qui présente aux conseillers les modalités de contribution des services et composantes aux dépenses de l'établissement selon les prélèvements suivants.

- **POUR LA FORMATION PAR APPRENTISSAGE :**
coût du mètre carré annuel de référence x 5 (nombre de mètres carrés par apprenti de référence) x nombre d'apprentis
- **POUR LA FORMATION CONTINUE :**
montant des recettes réalisées de l'année n-1 x 18 %

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE LES PRELEVEMENTS SUR LES ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ET CONTINUE.

Fait à Valenciennes, le 6 janvier 2014
Le Président du Conseil d'Administration



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication :